

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**(2018-2019)**  
**LE 14 MAI 2019**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de madame Sylvie Beauchemin, directrice de l'école des Bons-Vents, de monsieur Cédric Lessard-Lachance, représentant de l'Association des professeurs de Lignery (APL), de monsieur Gagné, parent d'un élève de la CSDGS et de deux dames dans le public.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 MAI 2019 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire

Valérie Roy, représentante du comité de parents

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

André Dugas (7)

Stéphane Desjardins (8)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Alain Lemieux (11)

ABSENCES : Cédric Fontaine (6)

Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Pascale Gingras, directrice générale adjointe  
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe  
Kathlyn Morel, directrice générale

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

- M<sup>mes</sup> Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs  
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
- MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines  
Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières  
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

### **03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Gagné remercie la commission scolaire pour l'intervention dans le dossier de son fils. Il remercie M<sup>me</sup> Micheline Thibodeau, avocate à la direction générale, M<sup>me</sup> Pascale Gingras, directrice générale adjointe, M<sup>me</sup> Julie Larivière, régisseuse au Service du transport scolaire, M. Éric Allard, commissaire, et M. Stéphane Bessette, commissaire

**C.C-4736-05-19**

### **04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

### **05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

#### **06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

- 06.01 Fermeture de la séance du 9 avril 2019
- 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019
- 06.03 Structure administrative des directions d'établissement 2019-2020
- 06.04 Recommandation du comité de répartition des ressources (CRR)
  - 06.04.01 Activités parascolaires au secondaire
- 06.05 Demande au Secrétariat du Conseil du trésor de revoir les modalités de transfert des échelles de traitement en lien avec les travaux de relativités salariales pour le personnel de soutien et professionnel

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 08.01 Nomination au poste de contremaître d'entretien spécialisé au Service des ressources matérielles.
- 08.02 Nomination au poste de conseiller ou conseillère en gestion de personnel – gestion de l'assiduité au Service des ressources humaines.
- 08.03 Nomination au poste de Direction adjointe des services éducatifs, secteur de l'enseignement primaire et secondaire.
- 08.04 Demande de retraite progressive d'une direction adjointe d'école.

#### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 09.01 Demande d'ajustement financier pour la nouvelle École régionale Brenda-Milner et pour la perte de revenus d'intérêts des mauvaises créances.

CC du 14 mai 2019

09.02 Demande d'autorisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'adopter un budget déficitaire 2019-2020

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 10.01 École Saint-Romain - Agrandissement et réaménagement de l'école, appel d'offres 18-055-AOP-91655
- 10.02 CFCRS - Mise à jour des cabines de pulvérisation, appel d'offres 18-054-AOP-91718
- 10.03 École Marc-André-Fortier - Protocole d'entente, annexe A - Ajout de la salle polyvalente
- 10.04 Municipalité de Sainte-Clotilde - Corrections d'actes relatifs à la servitude souterraine
- 10.05 Municipalité de Sainte-Clotilde - Protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services
- 10.06 École Sainte-Clotilde - Promesse bilatérale de cession et d'acquisition et autorisation de travaux

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- 11.01 Mandat SAR130-2019 - Postes informatiques, moniteurs et chariots de recharge neufs

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

- 14.01 Coups de cœur

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Activités protocolaires 2019-2020
- 18.03 Calendrier des jours chômés et payés 2019-2020

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS  
COMITÉ POUR ÉTUDE DE FAISABILITÉ – ÉCOLE SECONDAIRE  
ALTERNATIVE**

En suivi

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
ET DES COMMUNICATIONS**

**06.01 FERMETURE DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2019**

C.C-4737-05-19

CC du 14 mai 2019

CONSIDÉRANT l'ajournement de la séance régulière du 9 avril 2019 qui avait été prévu pour le 7 mai 2019;

CONSIDÉRANT que les dossiers pour lesquels l'ajournement avait été proposé n'ont pu être présentés;

CONSIDÉRANT que conséquemment la séance régulière du 9 avril 2019 n'a pas été levée;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de lever la séance régulière du 9 avril 2019

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C-4738-05-19**

**06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2019.**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019.

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2019 soit adopté tel déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C-4739-05-19**

**06.03 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020**

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Direction générale concernant la répartition des postes et des allocations pour les postes de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT les échanges faits à la séance plénière du 7 mai 2019;

CONSIDÉRANT le retour de la consultation réalisée auprès de l'ADEC;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire

d'adopter la structure administrative des directions d'établissement 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CC du 14 mai 2019

C.C-4740-05-19

**06.04 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES (CRR)**

**06.04.01 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AU SECONDAIRE**

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la consultation des directions des écoles secondaires ;

CONSIDÉRANT l'analyse des caractéristiques des élèves ciblés ;

CONSIDÉRANT les structures d'activités parascolaires et de transport tardif déjà en place dans certains milieux;

CONSIDÉRANT la volonté de minimiser les sommes requises pour transporter les élèves ;

Le comité de répartition des ressources (CRR) propose d'accorder la Mesure 15028 aux écoles Louis-Philippe-Paré et Marguerite-Bourgeois (26,21% de la population étudiante du secondaire) pour l'année scolaire 2019-2020.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'accepter la recommandation concernant les activités parascolaires au secondaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C-4741-05-19

**06.05 DEMANDE AU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DE REVOIR LES MODALITÉS DE TRANSFERT DES ÉCHELLES DE TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES TRAVAUX DE RELATIVITÉS SALARIALES POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN ET PROFESSIONNEL**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la lettre d'entente No III de la convention collective S1 du personnel de soutien de la CSDGS et la lettre d'entente No 11 de la convention collective P1 du personnel professionnel instituant une nouvelle structure salariale en vigueur le 2 avril 2019 dans le cadre des relativités salariales;

CONSIDÉRANT les nouvelles échelles de traitement qui en découlent;

CONSIDÉRANT les règles d'intégration aux nouvelles échelles de traitement;

CONSIDÉRANT les règles de détermination des échelons prévues à l'article 6-2.00 de la convention collective S1 du personnel de soutien de la CSDGS et aux articles

CC du 14 mai 2019

6-3.00 et 6-5.00 de la convention collective P1 du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT que l'opération d'intégration aux nouvelles échelles de traitement cause une iniquité pour le personnel déjà à l'emploi de la CSDGS par rapport à de nouveaux employés qui seraient embauchés après le 2 avril 2019;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement vécues pour toutes les catégories de personnel à la CSDGS;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

de transmettre la présente résolution à toutes les autres commissions scolaires du Québec; et

de mandater la Directrice générale pour demander au Secrétariat du Conseil du trésor de revoir les règles d'intégration aux nouvelles échelles de traitement afin de respecter le niveau d'expérience des employés déjà à l'emploi de la CSDGS et par le fait même, de corriger l'iniquité avec les nouveaux salariés qui seront embauchés après le 2 avril 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

C.C-4742-05-19

#### **08.01 NOMINATION AU POSTE DE CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN SPÉCIALISÉ AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

de nommer M. **Yvan Brisson** à titre de contremaître d'entretien spécialisé au Service des ressources matérielles, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C-4743-05-19

#### **08.02 NOMINATION AU POSTE DE CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN GESTION DE PERSONNEL – GESTION DE L'ASSIDUITÉ AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

de nommer madame **Sarah Laforest Rochon** à titre de conseillère en gestion de personnel, gestion de l'assiduité, au Service des ressources humaines au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries,

CC du 14 mai 2019

selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C-4744-05-19**

**08.03 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE DES SERVICES ÉDUCATIFS, SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur commissaire,

de nommer madame **Marie Trigo** à titre de directrice adjointe des Services éducatifs au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période d'essai d'une année. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C-4745-05-19**

**08.04 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 90 % à madame **Chantal Côté**, directrice adjointe de l'école des Timoniers, du 1er juillet 2019 au 30 juin 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**C.C-4746-05-19**

**09.01 DEMANDE D'AJUSTEMENT FINANCIER POUR LA NOUVELLE ÉCOLE RÉGIONALE BRENDA-MILNER ET POUR PERTE DE REVENUS D'INTÉRÊTS DES MAUVAISES CRÉANCES.**

Monsieur Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDERANT la croissance démographique sur le territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDERANT les nombreux besoins grandissants de la clientèle;

CONSIDERANT la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'investir dans l'éducation,

CONSIDÉRANT le besoin de financement pour démarrer la nouvelle École régionale Brenda-Milner ;

CONSIDÉRANT que le projet de consultation des paramètres budgétaires ne prévoit pas l'ajustement financier pour l'École régionale Brenda-Milner, ni l'ajustement financier pour la compensation de la perte de revenus d'intérêts reliée aux mauvaises créances de la taxe scolaire pour les exercices financiers 2019-2020 et suivants.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire

de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de reconnaître les besoins de financement pour l'ouverture de la nouvelle École régionale Brenda-Milner et d'accorder le financement nécessaire pour l'exercice 2019-2020.

de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de compenser la perte de revenus reliée aux mauvaises créances de la taxe scolaire en finançant la perte des revenus d'intérêts pour les exercices financiers 2019-2020 et les suivants.

Madame Sophie Plante, commissaire, demande le vote.

ONT VOTÉ POUR : 12 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

C.C-4747-05-19

**09.02 DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR D'ADOPTER UN BUDGET DÉFICITAIRE 2019-2020**

Monsieur Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que nous n'avons pas encore reçu les paramètres initiaux pour l'exercice 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT l'incertitude pour le financement de la perte de revenus d'intérêt reliée à la taxe scolaire ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour nous n'avons pas reçu de réponse à notre demande de financement qui a été faite au ministère pour le financement de la nouvelle École régionale Brenda-Milner

CONSIDÉRANT que la commission scolaire ne dispose plus d'une marge de manœuvre résiduelle dans son surplus accumulé, déduction faite de la valeur comptable nette des terrains et des provisions pour avantages futurs ;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire

CC du 14 mai 2019



des Grandes-Seigneuries à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries prévoit adopter un budget pour l'exercice 2019-2020 dont les dépenses excéderont les revenus de près de 2 185 000\$.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'autoriser la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice de 2 185 000\$, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.C-4748-05-19

**10.01 ÉCOLE SAINT-ROMAIN - AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE, APPEL D'OFFRES 18-055-AOP-91655**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'écart entre le montant de la soumission de l'unique soumissionnaire et le cadre financier du projet;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil de l'école Saint-Romain ainsi que nos prévisions de croissance à court et à moyen terme;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de ne pas donner suite à l'appel d'offres 18-055-AOP-91655 pour l'agrandissement et réaménagement de l'école Saint-Romain, à Hemmingford, le tout conformément aux conditions de notre appel d'offres;

de demander au Service des ressources matérielles de procéder à un nouvel appel d'offres pour permettre une livraison du projet pour la rentrée 2021-2022;

d'informer le ministère de l'Éducation de la situation et de réitérer notre demande de financement additionnel pour ce projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C-4749-05-19

**10.02 CFCRS - MISE À JOUR DES CABINES DE PULVÉRISATION, APPEL D'OFFRES 18-054-AOP-91718**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'écart entre le montant de la soumission de l'unique soumissionnaire et le cadre financier du projet;

CONSIDÉRANT les besoins du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à court et à moyen terme;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de ne pas donner suite à l'appel d'offres **18-054-AOP-91718** pour la **Mise à jour des cabines de pulvérisation au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud**, à La Prairie, le tout conformément aux conditions de notre appel d'offres;

de demander au Service des ressources matérielles de procéder à un nouvel appel d'offres, durant l'année scolaire 2019-2020, à un moment qui sera jugé plus favorable pour nous permettre de respecter le cadre financier du projet.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C-4750-05-19

#### **10.03 ÉCOLE MARC-ANDRÉ-FORTIER - PROTOCOLE D'ENTENTE, ANNEXE A - AJOUT DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Châteauguay et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries relativement au protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services;

CONSIDÉRANT les besoins occasionnels d'espaces additionnels de la Ville de Châteauguay à l'école Marc-André-Fortier;

CONSIDÉRANT la volonté d'inclure de nouveaux espaces au protocole d'entente;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le conseil des commissaires accepte la modification de l'Annexe A du protocole, soit l'ajout de la salle polyvalente à l'école Marc-André-Fortier à la liste tarifaire des locaux visés par le protocole d'entente entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Ville de Châteauguay;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tout document se rapportant à cette modification, le cas échéant.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CC du 14 mai 2019

C.C-4751-05-19

**10.04 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE - CORRECTIONS D'ACTES RELATIFS À LA SERVITUDE SOUTERRAINE**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les actes de servitudes enregistrés sous les numéros 256 509, 15 812 824, 15 811 655, 16 354 657;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à ce que soient corrigés les actes de servitude;

CONSIDÉRANT la nouvelle description technique préparée par Louise Rivard, arpenteur-géomètre, concernant la servitude enregistrée sous le # 256 509;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la Municipalité de Sainte-Clotilde, de résolutions visant la correction des actes de servitude;

CONSIDÉRANT les nouveaux documents notariés requis pour donner effet aux corrections et modifications;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron Lavigueur, commissaire,

que le conseil des commissaires accepte les corrections et modifications requises aux actes de servitudes;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer l'ensemble des documents requis afin de donner effet à ces corrections et modifications.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C-4752-05-19

**10.05 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE - PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAINS, D'ÉQUIPEMENTS ET LA FOURNITURE DE SERVICES**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les besoins occasionnels d'espaces additionnels de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et de la Municipalité de Sainte-Clotilde;

CONSIDÉRANT la volonté des Parties d'optimiser l'utilisation de leurs installations par la conclusion d'une entente eu égard au fait que lesdites installations sont financées à même les deniers publics;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

CC du 14 mai 2019

que le conseil des commissaires adopte le protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services avec la Municipalité de Sainte-Clotilde;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements, et la fourniture de services convenue avec la Municipalité de Sainte-Clotilde, ainsi que tout autre document pouvant découler dudit protocole ou de son application.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C-4753-05-19

**10.06 ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE - PROMESSE BILATÉRALE DE CESSION ET D'ACQUISITION ET AUTORISATION DE TRAVAUX**  
Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a obtenu le financement du ministère de l'Éducation afin de procéder à l'agrandissement de l'école Sainte-Clotilde;

CONSIDÉRANT que ce projet sera bénéfique pour les élèves et pour la communauté;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace additionnel de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries aux fins de ce projet d'agrandissement;

CONSIDÉRANT la résolution 19-03-075 de la Municipalité d'autoriser la cession, à la CSDGS, d'une portion d'un terrain lui appartenant;

CONSIDÉRANT le projet de Promesse bilatérale de cession et d'acquisition et autorisation de travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le conseil des commissaires accepte les principes établis dans la Promesse bilatérale de cession et d'acquisition et autorisation de travaux;

que la présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la Commission scolaire, la Promesse d'échange et tout autre document requis à sa mise en œuvre, dont l'Acte de cession à intervenir entre la Municipalité et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**11.01 MANDAT POUR L'ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES, MONITEURS ET CHARIOTS DE RECHARGE NEUFS**

Monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les orientations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) quant à l'intégration des technologies de l'information ;

CONSIDÉRANT que la participation de la CSDGS à un regroupement d'achats est obligatoire pour commander les équipements en lien avec la mesure de mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires du Québec (mesure 50760) et en recevoir les allocations ;

CONSIDÉRANT que Collecto a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux établissements d'enseignement de réaliser des économies de volume et de temps, en plus de faciliter les processus d'acquisition ;

CONSIDÉRANT que Collecto procédera à la publication d'un appel d'offres pour l'acquisition de postes informatiques, moniteurs et chariots de recharge neufs le 28 mai 2019 pour une mise en place des contrats le 1er octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q. C65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT que Collecto a l'intention de conclure un contrat à commandes avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de 24 mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie, après évaluation, pour un maximum de 12 douze mois additionnels ;

CONSIDÉRANT que Collecto a l'intention de requérir aux articles 18 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics (RCA) et 43 du Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information (RCTI) lui permettant, à l'intérieur d'un contrat à commandes, d'attribuer une commande à tout soumissionnaire dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des

établissements faisant partie prenante de la négociation ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

que la CSDGS participe au regroupement d'achats de Collecto, lui confie le mandat SAR130-2019 pour l'acquisition de postes informatiques, moniteurs et chariots de recharge neufs, et autorise Mme Kathlyn Morel, directrice générale, à signer pour et au nom de la CSDGS les bons de commande associés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**14.01 COUPS DE CŒUR**

**COUP DE CŒUR DE MONSIEUR ANDRÉ DUGAS**

- À l'école Notre-Dame-Saint-Joseph pour le vernissage présenté à la bibliothèque de La Prairie le 8 mai dernier, au Centre multifonctionnel Guy-Dupré. Très intéressant et impressionnant. Félicitations à l'équipe-école qui a accompagné les élèves. (**Coup de cœur de monsieur André Dugas et madame Maude Simard**).
- Défi Bougeons ensemble! Très belle journée! Bravo au comité organisateur. Madame Suzanne Gaudette dit bravo aux bénévoles.
- Spectacle à l'école Louis-Philippe-Paré, très bon! Bravo à l'équipe et le comité organisateur du spectacle.

**COUP DE CŒUR DE MADAME VALÉRIE ROY**

- Spectacle « Les messagers du bonheur » de l'école Émilie-Gamelin à L'Étoile du Quartier Dix30. Extraordinaire! Bravo à l'équipe-école, aux élèves et à Monsieur Stéphane Duquette.

**COUP DE CŒUR DE MADAME CLAUDINE CARON LAVIGUEUR**

- Souper spaghetti de l'école Saint-Édouard. Beau succès. Bravo aux parents! Bravo aux organisateurs!
- Souper spaghetti de l'école Sainte-Clotilde. Beau succès et bravo à toute l'équipe!

**COUP DE CŒUR DE MADAME MICHELLE MORIN**

- École des Trois-Sources : activité ouverture sur le monde, les grues en origami de Sadaco Sasaki (Japon). Belle initiative!
- Mosaïques sur les marches de l'école, c'est magnifique! Bravo aux bénévoles et aux élèves.

**COUP DE CŒUR DE MADAME MARIE-LOUISE KERNÉIS**

- Tous les élèves de l'école Saint-Joseph (Mercier) se sont produits en spectacle, devant un public composé notamment des parents de l'ensemble des élèves. Ce rendez-vous spécial où le chant et le cirque étaient à l'honneur a eu lieu le 10 mai 2019 à l'Église Sainte-Philomène. Intitulé « De Montréal à Paris », cet événement a été qualifié de franc succès!

CC du 14 mai 2019

## **COUP DE CŒUR DE MONSIEUR STÉPHANE BESSETTE**

- La brigade du bonheur de l'école Daigneau. Très beau projet pour les 60 élèves de 6<sup>e</sup> année. Sous le thème de l'intimidation, ceux-ci peuvent choisir parmi 14 options en rapport avec le bon fonctionnement de l'école avec les jeunes. Celui-ci a lieu tout au long de l'année scolaire

### **15.00 COMITÉ DE PARENTS**

- Madame Sophia Plante, commissaire, remercie la Direction générale et les membres du conseil des commissaires qui ont participé à la Soirée des bénévoles.
- Elle mentionne qu'il y aura une formation sur l'assemblée générale annuelle (AGA) lors de la prochaine rencontre.

### **16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, informe le conseil des commissaires de la Soirée Reconnaissance des Jardins-de-Napierville. Celle-ci a eu lieu le 2 mai 2019, où 37 nouveaux entrepreneurs des 3 dernières années qui ont démarré leur entreprise.

### **17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne les sujets suivants :

- Galas des écoles : La liste des Galas et spectacles 2018-2019 est disponible sur le portail.
- Inaugurations des agrandissements :
  - Écoles Daigneau et Louis-Cyr le 27 mai 2019.
  - École Saint-Édouard le 23 mai 2019.
- Vision diversité : Activité qui aura lieu le 15 mai, 2019, une journée dédiée à la rencontre des milieux de la culture et de l'éducation, autour du thème du dialogue.

### **DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, souligne les sujets suivants :

- La soirée de remise des Bourses aux élèves offertes par le conseil des commissaires aura lieu le 21 mai 2019 à 18h30 à la Salle Richard-Sauvageau de l'école de la Magdeleine.

### **18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Activités protocolaires 2019-2020
- 18.03 Calendrier des jours chômés et payés 2019-2020

**C.C-4755-05-19**

### **19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,  
que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1312-015  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1310\_CC\1311\_PV\1-2018-2019\10. 14 mai 2019.docx

CC du 14 mai 2019